REGIME TVA

(01/2023)

- Nom :
- Adresse :
- Activité :
- N° NIS :

Déclaration de commencer du :

OPTION pour la TVA

Je renonce au bénéfice de la franchise en base et déclare opter expressément pour l'assujettissement à la TVA dès mon début d'activité.

Fait à Monaco, le **Signature** **Nom** :
Qualité :

FRANCHISE EN BASE

CA annuel inférieur à :
- 36.800 €. HT pour les prestations de service
- 91.900 €. HT pour les livraisons de biens, ventes à consommer sur place, ou les prestations d'hébergement
- 47.700 €. HT pour la franchise particulière (auteurs, artistes-interprètes …)

Je déclare noter qu'à défaut d'option formelle de ma part, je bénéficie dès mon début d'activité de la franchise en base jusqu'au 1er jour du mois où mon chiffre d'affaires annuel aura dépassé :
- 39.100 €. HT pour les prestations de service,
- 101.000 €. HT pour les livraisons de biens, ventes à consommer sur place, ou les prestations d'hébergement.
- 58.600 €. HT pour la franchise particulière (auteurs, artistes-interprètes …)

Ces seuils sont susceptibles d'actualisations périodiques conformément à l'article 87 du Code des Taxes sur le Chiffre d'Affaires.

Je ne bénéficie d'aucun droit à déduction sur mes achats, frais généraux et investissements.

Je dois facturer mes prestations ou mes ventes en HT et porter sur mes factures la mention **"TVA non applicable : art. 87 du Code des Taxes".**

Fait à Monaco, le **Signature** **Nom** :
Qualité :

VISA DU SERVICE :

"Le Panorama" 57, Rue Grimaldi BP 475
MC 98012 MONACO CEDEX
Tél. : (+377) 98 98 81 21 / 98 98 81 22
Fax : (+377) 98 98 81 55